

UN COMPTOIR QUI COMMENCE À COMPTER ET À COMPTABILISER SES SUCCÈS

Le Comptoir des ressources créatives (CRC), mis sur pied fin 2012 à Liège, ne manque pas de cordes à sa harpe, d'énergies renouvelables, d'inventivité financière et de points d'ancrage au bout des ramifications de son réseau. Il a entretemps défriché pas mal de chemins et s'est implanté dans d'autres villes. Fin 2019, son utilité et ses méthodes panachées viennent d'être consacrées par un important soutien de la Région wallonne qui ouvre la perspective d'une pérennisation.

Pour rappel, le Comptoir s'est donné comme mission de faciliter le travail des artistes en tout genre¹. Via la mise en réseau des personnes et la mutualisation de savoirs, de services, d'espaces et d'outils, il soutient la professionnalisation des créateurs et créatrices qui entendent vivre de leur ouvrage à une époque où leur statut rentre aussi péniblement dans les cases que les euros dans leur écuelle². Par-là, il contribue à une quête de légitimité des artistes, soucieux de s'émanciper des clichés de

doux rêveurs, d'amateurs ou de marginaux qui leur collent au dos.



La professionnalisation par la mutualisation

C'est davantage encore à des besoins concrets que l'équipe du CRC apporte des réponses, qui plus est, dans une logique coopérative et mutualiste. « Pour les créateurs et par les créateurs », selon le slogan officiel, cela signifie que ce sont les membres de l'association qui identifient leurs besoins communs sur base d'expériences partagées. Ensuite,

ils réfléchissent ensemble à la meilleure solution. Si elle est disponible, ils l'utilisent, y orientent celles et ceux qui rencontrent la même difficulté et établissent au fil du temps des relations privilégiées ou partenariales avec ces structures. S'il n'existe pas de réponse toute faite, ils la créent collectivement et cherchent des modalités originales et accessibles de

financement. Le processus est vite devenu vertueux dès lors qu'une solution proposée agrège de nouveaux créateurs qui font émerger de nouveaux besoins qui suscitent une réponse originale qui...

Le CRC a commencé par organiser des rencontres sectorielles autour du partage d'expérience, de difficultés et d'issues à celles-ci.

¹ Carmelo Virone, « Le Comptoir : le pouvoir du collectif », éd. en ligne APMC – Smart, janvier 2014 .

² À l'instar de Smart, qui n'est pas pour rien dans la naissance du CRC, la participation au Comptoir repose sur une conception étendue et ouverte des métiers de la création : est créateur toute personne « qui vit de sa création ou aspire à en vivre », au-delà des disciplines, des obédiences et des statuts.

Il a ensuite mis en place une plate-forme d'échange entre des créateurs, des personnes ressources et des services d'accompagnement jusqu'à constituer une banque de données sur les filières de la création et les ficelles du métier.

Avec l'inscription dans la durée, ces deux initiatives se sont structurées et sont devenues les deux ingrédients de base pour l'établissement d'un Comptoir des ressources créatives. Les rencontres s'appellent désormais des *PitchCafés* et se veulent davantage intersectorielles et participatives. Chaque séance se prépare en amont avec six porteurs de projet que l'on entraîne à présenter efficacement (à «pitcher» ou encore à «vendre») leur démarche et leurs difficultés en sept minutes. Les présentations sont suivies des questions et conseils des participants. L'exercice vise autant à améliorer les compétences

communicationnelles et promotionnelles des artistes qu'à tisser des liens entre eux. La base de données ou «ressources de compétences à l'usage des créateurs» se nomme *l'Arrière-Boutique*. Outre le répertoire informatique, celle-ci propose des formations et travaille avec des personnes ressources, des services de support et des agences d'accompagnement. Sa finalité étant de combler les lacunes des créateurs en matière de professionnalisation et de commercialisation de leur démarche, les principaux appuis apportés concernent la communication (rédaction, traduction, correction, photo...) et la gestion de projet ou la création d'entreprise. La plate-forme ainsi mise en place connectera toutes les solutions déployées par le CRC pour répondre aux besoins des créatrices et créateurs.

Leur principale demande résidait dans des espaces

de travail leur permettant de développer leur talent sans englober leurs maigres revenus. Des lieux de conception, de production, d'administration, de répétition ou de diffusion. Des espaces où se concentrer et où se rencontrer. Paraphrasant Virginia Woolf, Julie Luong, rédactrice pour le CRC, formule joliment la situation : «*L'artiste a besoin d'une chambre à soi, oui, mais avec vue. Vue sur d'autres idées, d'autres perspectives*»³.

Un premier espace a ainsi été loué à la Ville de Liège, en 2013, au sein des Résidences-Ateliers Vivegnis International. Nommé par ses utilisateurs *Le Magasin*, il accueille une quinzaine de petites structures et une trentaine de créateurs et créatrices dans des domaines qui ne requièrent pas de grands espaces de travail ou de stockage et restent compatibles avec des activités de bureau (graphisme, vidéo, maquillage...).

Un développement viral et vertueux

Depuis, d'autres lieux ont répondu aux besoins diversifiés mais toujours collectifs des créateurs liégeois. À deux pas du *Magasin*, l'entrepôt des *Ateliers Dony* héberge des métiers plus lourds, avec partage de machines et

d'espaces de stockage. On y ouvre le fer et le bois, on y façonne la terre et le cuir, on y bricole la scène et l'image, on y usine des serrures et des bijoux. L'ancien Cirque Divers, racheté par la coopérative immobilière *Dynamo^{coop}* (voir plus loin) et

rebaptisé *KulturA* offre des conditions de répétition, de représentation, d'exposition et d'hébergement des artistes invités que les musiciennes ou comédiens émergents ne trouvent pas ailleurs. Le projet *Rhiz[H]ome* s'adresse à des

³ Julie Luong, «*Avant-propos*» in *Comptoir des Ressources Créatives*, «*2012-2017 : cinq ans*», brochure autoéditée en 2017, p. 6.



Repair café aux Ateliers Dony
Photo : D.R.

créateurs plus fragiles. Le CRC négocie avec la Régie foncière de Liège des baux d'occupation précaire pour des immeubles provisoirement inutilisés. Il s'occupe de la mise aux normes de sécurité et d'hygiène, des assurances et des accès aux énergies. Des espaces de travail mutualisés sont alors mis à disposition de jeunes créateurs pour un trimestre et un prix plancher (80 € tout compris par mois). Les artistes

sont sélectionnés sur base d'un projet réalisable et ont accès aux ressources du Comptoir. Une ou un artiste plus chevronné les accompagne en tant que « mentor » et stimule les synergies et l'aboutissement des projets. Car, rattrapé par la logique méritocratique du social-libéralisme, ce dispositif d'activation créative impose à chaque artiste de présenter, au terme de sa résidence, un résultat : exposition ou démonstration puisqu'il s'agit jusqu'ici d'arts scéniques et visuels. Avec le *Rhiz[H]ome*, le CRC mise sur un effet d'entraînement à la fois pour les créateurs, qui pourront rebondir vers un projet plus professionnel, et pour les propriétaires, qui pourraient plus facilement mettre leur immeuble en cours de réaffectation à disposition temporaire d'artistes.

Dans chacun de ces lieux, une réelle dynamique coopérative s'échafaude au quotidien. Les créateurs et créatrices partagent des espaces et du temps, se prêtent des outils, s'échangent des tuyaux, se

donnent des conseils, gagnent de la confiance et prennent acte de leurs projets communs. « Au départ, les occupants ont souvent tendance à surévaluer leur besoin en surface de travail. Même attiré par l'approche mutualiste, beaucoup ont d'abord la nécessité de s'approprier un espace privatif. Après un moment, la confiance s'installe. Ils s'ouvrent à des solutions plus collectives et sollicitent de l'équipement ou des services. »⁴ En 2017, 77% des utilisateurs du *Magasin* et des *Ateliers Dony* partageaient leur espace de travail, avec des personnes qu'ils ne connaissaient pas avant pour plus de la moitié d'entre eux⁵.

À la demande des intéressés, le CRC liégeois a acquis pour les louer à ses membres, à des prix et avec une souplesse horaire défiant toute concurrence, une camionnette et un utilitaire, du mobilier événementiel et le dispositif *[No]Sono*, kiosque mobile conçu pour présenter des prestations musicales acoustiques ou faiblement amplifiées.

Des ressources comptables créatives

Le développement et la mise à disposition de toutes ces ressources se distinguent par leur adéquation, voire leur adhérence, aux besoins

concrets des artistes autant que par la créativité de leurs financements en cohérence avec la philosophie du Comptoir. D'une part, le CRC ne veut nullement

se substituer aux services et structures existantes – souvent publiques – de soutien à la création. Que chacun joue son rôle et la représentation

⁴ Gérard Fourré, initiateur et porteur de projet du CRC, in op. cit., p. 33.

⁵ Op. cit., p. 55.

n'en sera que plus réussie. D'autre part, il entend stimuler les créateurs dans une démarche professionnelle et rémunératrice.

La solution consiste d'abord à consolider des partenariats fonctionnels et financiers avec différents organismes comme la coopérative Smart ou Propage-s (agence conseil en économie sociale). Ensuite, à solliciter des subventions publiques, avec cette originalité de moins les chercher du côté de la Culture et de ses continues coupes claires que du côté de l'aide à l'emploi (APE, exonération de charges sociales pour les premiers emplois) et du soutien à l'économie sociale⁶. Avec les années, les négociations avec le cabinet du ministre wallon de l'Emploi et de l'Économie sociale se sont resserrées. L'administration reconnaît toute la pertinence, la créativité et l'impact positif⁷ de la dynamique du Comptoir. Une réflexion est menée en vue d'une reconnaissance structurelle de la démarche.

Nous y reviendrons au terme de cet article. Un petit contrat programme a également été établi avec la Fédération Wallonie Bruxelles. Il assigne au Comptoir liégeois une série de missions précises, dont celle d'explorer les possibilités d'un Comptoir en territoire bruxellois.

La grande force du CRC réside dans la mutualisation. En partageant des espaces et des outils, les membres réduisent significativement leurs coûts. Pour aller plus loin, le CRC a également constitué une coopérative immobilière : Dynamocoop. Celle-ci contracte des crédits bancaires, achète des immeubles, du mobilier, des véhicules ou des outils, et finance les rénovations dont la main d'œuvre est en grande partie issue de chantiers participatifs avec les membres. Les locations d'espaces ou de matériel à loyer très modéré permettent de rembourser petit à petit les emprunts. Si la majorité des coopérateurs sont les utilisateurs de ces

infrastructures, des partenaires importants comme Smart, la FGTB ou la Région wallonne ont soutenu la démarche en achetant de nombreuses parts⁸.

Enfin, le CRC est convaincu que les artistes et leurs besoins peuvent devenir d'importants acteurs de relance ou de développement de l'économie locale : « Nous partons des demandes des créateurs pour concevoir des objets tout à fait originaux qui pourront sans doute être utilisables sur un marché plus large »⁹. Par exemple, le dessin et la réalisation de [No]Sono ont fourni du travail à un designer et des entreprises locales. Le prototype est désormais reproductible.

Ce modèle articulant originellement le subventionnement, la mutualisation, l'émulation, la commercialisation dans une perspective d'économie sociale va à l'encontre de postures proclamant l'impossible appartenance de la démarche artistique à la sphère marchande.

Les cinq piliers du Comptoir

Ce modèle a désormais fait ses preuves. Au bout de cinq années, il a envisagé de

s'implanter dans d'autres cités, où les artistes se heurtent aux mêmes obstacles. Une

condition à respecter : il faut qu'existent déjà quelques structures actives dans les

⁶ Via différentes sources : Creative Wallonia (programme cadre de soutien de la Wallonie au développement de la créativité et de l'innovation), Sowalfin (Société wallonne de financement et de garantie des petites et moyennes entreprises) ou encore Brasero, qui double la mise apportée par les coopérateurs afin de soutenir l'économie sociale.

⁷ Un audit est en cours pour affiner celui-ci.

⁸ Cf. Mathieu Bietlot, « Dynamocoop : un contrat d'occupation artistique durable », in «-» éd. Smart 2019

⁹ Gérard Fourré, op. cit., p. 77.

domaines d'expertise du comptoir. Il reste en effet fondamental de partir des terrains, des acteurs et des besoins locaux.

À dessein de permettre ces transplantations, une charte a été établie autour des cinq piliers du comptoir: solidarité, indépendance, coopération, émancipation, émulation. Elle définit les missions, les avantages des membres et les conditions pour adhérer au réseau et labéliser une plate-forme «Comptoir des ressources créatives»¹⁰.

Fin 2019, cinq CRC œuvrent en Belgique francophone. Par ordre d'ouverture: Liège, Namur, Charleroi, Mons, Verviers. Ils ont tous commencé par l'organisation de rencontres sectorielles ou filières puis de *PitchCafés* et la mise en place d'une *Arrière-Boutique* (réserve de compétence – en disposant

de celles qui existaient dans les autres CRC), complété à Namur par le magazine *Cinquemille*. Les CRC essaient ensuite d'ouvrir des espaces mutualisés: le *Hang'Art*, l'*Atelier Bois Partagé*, *Ceci n'est pas une boutique* et l'occupation temporaire d'une ancienne banque à Namur; la relance du projet *Composite*¹¹ à Charleroi et la *Boutique du passage* qui squatte un espace inoccupé de la galerie Rive Gauche durant les fêtes de fin d'année. Une négociation est en cours pour disposer d'un ancien bâtiment du CPAS à Mons et y accueillir une soixantaine de créateurs.

Un collectif de cinéastes y est très actif et fomenté de nouveaux projets communs. Le Comptoir verviétois, dernier né, en est encore à ses premiers pas.

En 2019, le Comptoir des comptoirs a été créé pour coordonner le tout et mener des

négociations globales avec les pouvoirs publics. En décembre de cette année, Christie Morreale, ministre wallonne de l'Emploi, a signé un arrêté ministériel de financement pour deux ans des cinq CRC et du Comptoir des comptoirs. Le budget, considérable – 733 000 € pour 2019 et 923 000 € pour 2020¹², varie selon les comptoirs en fonction de leur développement. C'est une première étape avant un décret et une nomenclature de financement structurel des CRC existant et de ceux qui verraient le jour.

Quand ce n'est pas du côté de la consommation de masse, l'avenir de la culture germerait-il du côté de l'économie sociale?

Mathieu BIETLOT
Décembre 2019

Sources et ressources

COLLECTIF, *Comptoir des Ressources Créatives*, «2012-2017: cinq ans», brochure autoéditée en 2017

Carmelo VIRONE, *Le Comptoir: le pouvoir du collectif*, éd. en ligne Smart, 2013.

Site web :
<http://www.comptoirdesressourcescreatives.be>
(Le Comptoir des ressources créatives, asbl)

¹⁰ https://www.comptoirdesressourcescreatives.be/images/PDF/C170417_charte-CRC_MEP.pdf

¹¹ Projet initié en 2014 par l'industrie créative carolorégienne mais sans l'idée d'ateliers et de bureaux mutualisés.

¹² Didier Albin, « Des incubateurs d'artistes et d'artisans pour booster la création », *Le Soir (Régions – Hainaut)*, 4 décembre 2019.